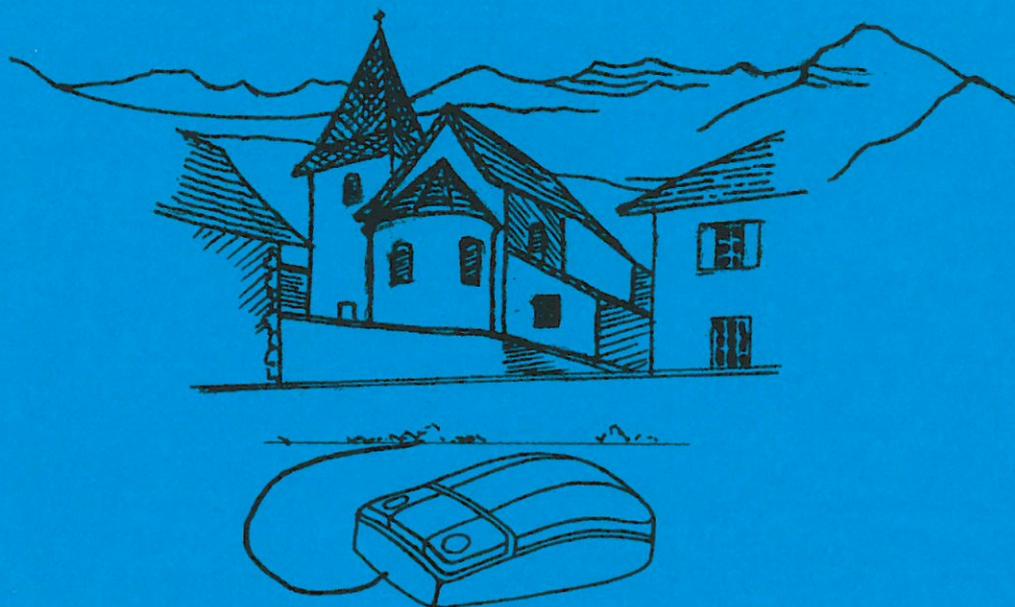


COMMUNE DE  
MIRIBEL LANCHATRE



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A un peu plus de la moitié du mandat que vous nous avez confié et afin de refaire le point avec vous sur le devenir de notre village, nous vous proposons une assemblée générale **lundi 13 JUIN 2005 à 20 Heures** à la salle polyvalente ;

De nouveaux habitants sont venus rejoindre notre communauté villageoise et ce sera l'occasion de nous rencontrer.

Les sujets dont nous pourrons débattre sont nombreux mais nous souhaitons mettre l'accent cette année sur l'intercommunalité.

Que serait notre collectivité sans l'intercommunalité, bien sûr, le rôle de la commune demeure, mais combien de services, de projets ne seraient pas assurés ou réalisés si nous n'étions pas intégrés dans les nombreuses structures intercommunales ?

Elles sont peut-être trop nombreuses diront certains mais indispensables pour répondre à vos besoins et à vos attentes souvent si différentes.

Communauté de communes, syndicat d'aménagement du TRIEVES, comité d'expansion du TRIEVES, syndicat des eaux VIF/ LE GUA/ MIRIBEL, syndicat GRESSE DRAC AVAL, contrat de développement RHÔNE- ALPES, contrats territoriaux, Parc naturel régional du VERCORS.

J'arrête là, la liste est longue et nous essayerons ensemble de voir l'intérêt que nous avons à être présents dans ces différentes structures ou à suivre de près les contrats qui nous sont proposés par la Région ou le Conseil général.

Bien sûr nous débattons aussi des projets communaux et de la fiscalité.

Nous écouterons vos doléances à condition qu'elles correspondent à une attente collective.

Les associations culturelles et sportives seront aussi présentées lors de cette soirée car elles sont le lien indispensable entre les habitants.

Nous espérons donc vous retrouver nombreux à la salle polyvalente le 13 JUILLET pour dialoguer de façon informelle de notre village si souvent cité en exemple pour sa vie associative, ses réalisations ( Pré Tarachou, chaufferies bois etc), ses projets ( bébé- bus, ramassage scolaire à pied : pédibus etc).

Nous comptons sur votre présence.

LUC PUISSAT

## ALAMBIC.COM

Il y a une année nous vous présentions les finalités de notre association créée pour assurer la gestion d'un réseau local de desserte de notre village en haut débit par technologie WiFi et favoriser les usages de l'internet.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Après avoir examiné et négocié avec l'aide du Parc naturel régional du Vercors, six sites pouvant présenter des caractéristiques favorables, nous en sommes à notre septième négociation pour l'implantation d'un émetteur et d'un relais, tant avec des propriétaires privés hors de notre commune qu'avec d'autres collectivités locales.

Parler des obstacles réglementaires ne laissant pas de place à l'innovation .

Paradoxalement, notre village, si près de Grenoble, ville hautement technologique, est dans la pire des configurations géographiques afin que nos habitants puissent être desservis au même titre que tout citoyen habitant une ville quelconque.

Miribel Lanchâtre est tout en longueur, de forme convexe, avec de nombreux rideaux d'arbres. Ceci ne favorise pas l'implantation d'un émetteur unique sur notre commune ainsi qu'une bonne propagation des ondes radios ultra courtes.

La desserte ADSL ne pourrait nous venir que du central téléphonique de Monestier de Clermont (13 km de lignes).

Dans l'état actuel du déploiement de cette technologie (quasi unique) par France Télécom (opérateur privé bénéficiant d'un quasi-monopole de fait en matière d'aménagement du territoire), les performances de débit se dégradent fortement à partir d'une distance de 4 km d'un central.

A ce jour, nous faisons donc partie des 8 % de Français répartis sur environ 30 % du territoire non desservis. D'après les dernières informations reçues du PNRV il faudrait attendre fin 2007, c'est pourquoi contre toute attente et avec l'aide du Parc,(100% de subvention) nous avons décidé de nous prendre en mains.

La solution réception satellitaire ayant été abandonnée pour des raisons de coûts non en rapport avec notre nombre d'abonnés potentiels, le Parc a choisi l'option mixte - capture ADSL en un lieu favorable et envoi par WiFi vers nos habitants, ce qui pourrait nous assurer un débit jusqu'à 3 méga-bits/seconde (pour l'ensemble des connectés) .

Nous suivons de près les développements en cours.

En attendant, pour laisser autant que faire se peut, le moins de gens en arrière nous avons mis en place depuis début mai, un cours très complet d'informatique prodigué par deux ingénieurs du CNRS, avant d'aborder les usages courants (et moins courants) d'Internet. Ceux qui y assistent sont enchantés de la méthode, théorie, culture, puis passage aux exercices pratiques et ont vaincu leurs blocages et appréhensions face à l'écran et au clavier. Le nombre de places est malheureusement limité pour des raisons de suivi efficient par les formateurs.

D'autres sessions pourront, nous l'espérons, avoir lieu dans un futur proche (budget...) avec peut-être l'aide de la Région Rhône-Alpes.

Info sur les cours : Richard OLIVER  
Tél 04 76 34 09 62  
mail : [ROliverra@aol.com](mailto:ROliverra@aol.com)

Déploiement haut débit : Alain BONINO  
Tél 06 87 67 26 86  
Mail : [alain.bonino@laposte.net](mailto:alain.bonino@laposte.net)

---

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Mercredi matin de 8h30 à 11h30  
Mardi et jeudi de 17h00 à 19h00

MERCI DE RESPECTER CES HORAIRES

L'accueil téléphonique est assuré pendant les horaires d'ouverture au public, ainsi que tous les les matins de 8 heures 30 à 11 heures 30, et tous les après-midi de 12heures à 17 heures.

RECAPITULATIF TELEPHONE-FAX-INTERNET

TELEPHONE :04 .72.34.00.42

FAX :04.76.34.12.38

SITE INTERNET :[miribel.lanchatre.free.fr](http://miribel.lanchatre.free.fr)

ADRESSES E.MAIL :

Mairie :[miribelanchatre.mairie@wanadoo.fr](mailto:miribelanchatre.mairie@wanadoo.fr)

Bibliothèque :[miribelanchatre.biblio@wanadoo.fr](mailto:miribelanchatre.biblio@wanadoo.fr)

121 rue du Général de Gaulle  
38220 Vizille  
Tel/fax : 04/76/78/86/38  
Email : [strayssac@alpes-sud-isere.fr](mailto:strayssac@alpes-sud-isere.fr)

Le CDRA ( Contrat de développement Rhône Alpes) Alpes Sud Isère est entré avec ce début d'année dans la dernière ligne droite avant la signature du Contrat avec la Région, qui signifiera le début des actions et de leurs financements. La Charte de Développement Durable et le périmètre du contrat ont reçu un avis favorable du comité d'avis de la région le 22 décembre dernier. Ils seront adoptés par la commission permanente en février. Deux grands chantiers restent donc à finaliser pour engager concrètement les actions : d'une part achever la rédaction et la négociation du programme d'action, et d'autre part mettre en place la structure qui portera le contrat.

Les moyens, 5 millions d'euros sur 5 ans d'aides exceptionnelles du Conseil Régional Rhône Alpes qui viendront en complément des subventions traditionnelles des collectivités publiques dont le Conseil Général, seront concentrés sur 4 grands axes de développement :

- Diversifier l'activité économique et accompagner l'accès à l'emploi. En ce sens, la priorité est mise sur la qualification et professionnalisation de l'offre touristique, l'attractivité économique et la valorisation des ressources et compétences locales...
- Améliorer l'aménagement de l'espace par notamment une réflexion sur la mise en cohérence des politiques foncières des 4 pôles. Une maîtrise de l'aménagement de l'espace et des échanges fait écho à la volonté forte de maîtriser aussi le foncier, c'est à dire les terrains disponibles pour créer de l'activité économique ou une offre diversifiée de logements.
- Renforcer l'offre de services sociaux et culturels à la population, pour mieux vivre et travailler sur le territoire.
- Afin de réussir ces grands chantiers, il est enfin proposé de renforcer l'identité, la cohésion et l'image du territoire en reliant les acteurs des 4 pôles, en valorisant le patrimoine et en communiquant régulièrement sur les actions entreprises.

Le plan d'action global reprend ces objectifs de développement et tient compte des projets existants déjà sur les pôles.

Par delà des moyens alloués, la vertu première du CDRA Alpes Sud Isère est de permettre aux 4 pôles d'Alpes Sud Isère d'avoir une vision concertée de leur développement et de leur aménagement. Autrement dit, réfléchir globalement avec les élus et tous les acteurs du territoire pour mieux agir localement.

## Habitat et Développement Conseils ( anciennement Habitat Rural)

Avec le soutien du Conseil Général de l'Isère,  
Vous informent que les permanences d'information logement sont ouvertes  
gratuitement à tous ceux qui ont besoin de renseignements sur l'habitat.

Que vous soyez une collectivité ou un particulier, propriétaire bailleur,  
propriétaire occupant ou locataire, quelle que soit votre question en lien avec le  
logement, nous sommes là pour vous répondre.

Par exemple :

- Vous êtes un élu et vous souhaitez avoir des renseignements ou des éclaircissements sur des documents d'urbanisme, sur la création ou l'amélioration de logements communaux ou sur la marche à suivre dans le cadre de l'habitat indigne...
- Vous êtes locataire et vous souhaitez connaître vos droits...
- Vous êtes propriétaire occupant et vous avez des travaux d'amélioration du logement, vous souhaitez être conseillé et savoir si vous pouvez obtenir des aides.
- Vous êtes confrontés à un handicap, vous avez besoin d'adapter votre logement, vous cherchez des soutiens techniques et financiers...
- Vous êtes un propriétaire bailleur et vous avez des projets locatifs, vous avez besoin d'être orienté entre fiscalité et subventions...

**Votre interlocutrice : Carole ECHERNIER**

Permanences dans le Trièves

Le 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois

10H à 12H- Mairie de Mens

13H30 à 14H30- Centre social- Monestier de Clermont

### DIVERS

- Les cages de foot seront installées dans le champ au « Pré Tarachou »

## CIRCULATION DANS LE VILLAGE

### Les parkings

La nouvelle école fonctionnera dès septembre 2005. Afin de préserver les riverains au moment des déposes, nous sollicitons les parents pour qu'ils utilisent les parkings prévus à cet effet,

- le long du CD8
- Rue de l'alambic sous l'école maternelle
- Derrière la bibliothèque

Le chemin d'accès pour les livraisons repas, copeaux bois et accès de sécurité de l'école doit rester libre en permanence.

### 50 La vitesse

Nous rappelons aussi que le CD8 entre le pont de Cassoulet et la montée du Vernay est limitée à 50km/h : Les transports scolaires déposent les collégiens, les enfants font du vélo...

Zone 30 au niveau de l'abri bus. Des contrôles de vitesse pourraient être effectués

## ORDURES MENAGERES

Le rapport sur le service « ordures ménagères » fait ressortir qu'en moyenne la collectivité collecte 679,5Kg/hab/an tout confondu, soit 1,85 Kg/hab/jour.

Si le tonnage de déchets ménagers a baissé significativement depuis que la Communauté de Communes est passée en régie, nous retrouvons ces tonnages dans les containers de tri et à la déchetterie.

Nous en valorisons à l'heure actuelle 27%, nous en incinérons 50%.

23% sont mis à la décharge et 0,13% sont décontaminés et détruits.

**Les habitants du canton font l'effort du tri.**

Mais nous sommes encore loin des possibilités de valorisation.

A l'heure où l'on parle de développement durable, il est de plus en plus nécessaire de valoriser les déchets.

S'il y a des points positifs, il y a encore trop de négatifs.

Je vous citerai en exemple la personne qui a déposé une télévision et une machine à écrire dans l'espace poubelle au pied du village.

Cette personne n'a aucune considération pour les autres en laissant des déchets qui n'ont rien à faire dans cet espace.

Une personne bienveillante de Miribel les a emmenés à la déchetterie.

Remercions la.

**Cet espace est UNIQUEMENT réservé aux ordures ménagères et au tri sélectif.**

Pour les autres déchets,

**IL FAUT ALLER A LA DECHETTERIE A MONESTIER DE CLERMONT**  
(retirer votre carte à la Mairie).

Et si vraiment vous avez des problèmes pour les emmener, parlez-en,  
**MAIS NE LES LAISSEZ PAS N' IMPORTE OU.**

Michel GAUTHIER

Voici la lettre de la personne qui a ramassé les déchets, dont nous avons volontairement enlevé le nom.

## ORDURES MENAGERES ET DECHETS DIVERS

Je suis allé, le 28 mai dernier à la déchetterie de Monestier pour des besoins personnels et j'ai proposé à deux voisins de Miribel de leur prendre des rebuts dans le but d'être agréable et de « rentabiliser mon AR ».

J'ai aussi nettoyé le nouveau local d'une imposante télé et d'une bien lourde machine à écrire type téléscripteur. Sur le chemin, je me suis arrêté plusieurs fois pour ramasser des détritrus sur le bord de la route.

Je ne comprends pas que certains aient l'audace de déposer incognito de gros objets en se disant que les autres feront ce qu'ils n'ont pas la volonté de faire. Je l'ai donc fait pour ces gens là et à leur place !

Si le tri était fait comme il se doit, il ne devrait y avoir dans les poubelles traditionnelles que du putrécible qui à 98% peut terminer en compost au fond du jardin ! Tout le reste serait éliminé à bien moindre coût.

Imaginons que les poubelles deviennent quasi inutiles.....  
Nous n'aurions plus de taxe à payer !!!!

**Alors, plus de tricycle en plastique dans les poubelles ou autres récipients très lourds, pas plus que télé ou machine à écrire.....**

Les cartons et emballages doivent aussi disparaître, respectons nous tous !!!!!

Groupons - nous pour ces corvées pour favoriser le voyage à Monestier.

Vous payez trop d'impôts AGISSEZ !

## Résultats du référendum

Nombre d'inscrits : 206  
Abstentions : 32  
Votants : 174  
Blancs/Nuls : 5  
Exprimés : 169  
OUI : 66

NON : 109

## Transports et horaires

### Les arrêts de car

Arrêt n°1 : Le Vernay

Arrêt n°2 : abribus au pied du village

Arrêt n°3 : Cassoulet, départ parcours de santé

- **Les prestations** : Car Communal : transport gratuit des habitants pour aller au marché à Vif le vendredi matin. Départ du 1<sup>er</sup> arrêt à 8H30.

## CAR DU TRIEVES.

**Pour aller à Grenoble ( Grand' Place )** : tous les mercredis,

Départ du Vernay vers 13H.

Retour : Grand'Place à 18H

- **Pour aller aux saillants du Gûa**

Départ à 6H35 du Vernay, 6H45 au village, 6H46 à Cassoulet.

Arrivée : 7H00 aux Saillants. Correspondance car Grindler pour Grenoble, tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

- **Pour rentrer le soir à Miribel**

Retour à 18H15 des Saillants du Gûa.

Arrivée à Cassoulet à 18H29, au village à 18H30 et au Vernay à 18H40.

**Navette du mercredi** : départ des Saillants du Gûa à 12H50.

Arrivée à Cassoulet à 13H04, au village à 13H05 et au Vernay à 13H15.

## SOU DES ECOLES/ LANCHÂTRE ANIMATION

SAMEDI 11 JUIN 2005  
Après-midi et soirée festive

16H kermesse, buvette, gâteaux

20H Spectacle de danse des enfants avec Daphné.

20H30 Bal avec « NOMAD »  
groupe festif tzigane - 6 musiciens en partenariat avec Courant d'Art.

Tarifs : 8€ plein tarif  
5€ adhérent « Courant d'Art »  
3€ enfant

ou formule Repas + Spectacle ( couscous, pâtisserie, thé à la menthe)

Tarifs : adulte 20€  
6/ 18ans 12€  
jusqu'à 6 ans : gratuit pour les enfants de Miribel.

Sur réservation avant le 04/06/2005 au 06/73/17/55/18 - Daphné -

## LANCHÂTRE ANIMATION

- Cinéma le vendredi à 20H30 1 fois par mois à la salle polyvalente  
Prochaine séance le 24 juin 2005.
- 11 juin 2005 : bal avec orchestre de musique tzigane.
- A partir de septembre 2005 : atelier chant animé par Bertille PUISSAT

Renseignements et inscriptions auprès de Barbara au 04/76/34/14/53.

L.O.S

12 juin 2005 : voyage au le petit train de la Mure et croisière sur la Mira

